

Définition et déploiement de la stratégie de communication digitale « Destination Parcs »

Date de mise en ligne

04/01/2024 - 12:00

Type de marché

Services

Type de procédure

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres

25/01/2024 - 19:00

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France lance un appel à candidatures pour la Mission de définition et déploiement de la stratégie de communication digitale « Destination Parcs ».

Les éléments du Dossier de Consultation des Entreprises sont accessibles via la plateforme des marchés publics : [veuillez cliquer sur ce lien pour y accéder](#).

Le Dossier de Consultation des Entreprises comprend les éléments suivant :

- Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières ;
- Règlement de Consultation.

Le dépôt des candidatures devra être réalisé exclusivement de manière dématérialisée sur la plateforme des marchés publics, via le lien ci-dessus.

Date limite de remise des candidatures : jeudi 25 janvier 2024 à 19h00.